Septembre 2019 n°71



Bourron-Marlotte actualités





1919-2019 CENTENAIRE DE LA RÉUNION DE BOURRON ET MARLOTTE

L'année 2019 est à Bourron-Marlotte l'année du centenaire. Il y a cent ans, l'Etat a autorisé la commune de Bourron à porter le nom de Bourron-Marlotte. Les conseillers municipaux évoquent à l'époque une raison principale : le risque de confusion avec des communes aux noms voisins... notamment le "Bourron" du Lot-et-Garonne. Mais il est bien possible que ce motif ne soit pas suffisant... En effet, le rapprochement entre la commune de Bourron et son hameau de Marlotte avait débuté dès 1880 avec le projet

de "groupe scolaire": à l'automne 1883, était ouverte l'école des filles et des garçons, à l'emplacement de l'actuelle mairie, située à égale distance de Bourron et de Marlotte. Un peu plus tard, c'est la poste principale qui s'installera à Marlotte et les lettres porteront même quelques temps un cachet « Marlotte-Bourron ». Sans doute la volonté de réunir les deux entités, le village de Bourron et le hameau de Marlotte, existait-elle avant 1919.

INAUGURATION

DES TENNIS

La couverture d'un court de tennis, le club l'espérait depuis 25 ans. Les maires successifs y étaient favorables mais la commune seule n'avait pas la possibilité d'investir dans un tel projet comprenant aussi la réhabilitation des deux courts extérieurs.





▶ édito

Les traditionnelles manifestations festives de l'été, rappelées en images dans ce journal, sont des moments privilégiés de convivialité qu'il nous faut préserver et développer au sein de notre cher village.

En prime cette année, deux évènements exceptionnels avec notre sélection pour représenter la région lle-de-France dans l'émission « Le village préféré des Français » en se plaçant dans les dix premiers puis la visite surprise pendant la canicule du Premier ministre Edouard Philippe et de la ministre des Solidarités et de la Santé Agnès Buzyn au centre socio-éducatif La Grande Vallée rue Murger.

La rentrée de septembre de nos écoliers est déjà effective avec la création d'une 7ème classe à l'élémentaire, de même pour chacun dans ses activités professionnelles et pour les associations. Le club de tennis voit enfin l'aboutissement du projet de couverture et de réhabilitation des trois courts grâce aux aides de la Région et du Département obtenues par le canal de notre Communauté du Pays de Fontainebleau, et à une participation de 20% de notre commune. L'attente fut longue mais le résultat est à la hauteur de cet environnement sportif privilégié, complété dans le même temps par la réouverture du parcours de santé.

Lire la suite page 2 ▶

ACTUALITÉS DES **ASSOCIATIONS**

▶ p. 10

L'AGENDA

▶ p. 12

vie municipale

▶ suite de l'édito

Les prochaines semaines verront se réaliser les travaux de voirie prévus au budget 2019 et la mise en service de la nouvelle antenne mobile Orange dont nous attendons beaucoup en qualité de réception. Autre projet majeur, la microcrèche associative dans les locaux de l'ancien restaurant scolaire pouvant accueillir simultanément une dizaine d'enfants de 3 mois à 3 ans. Là encore, ce projet est financé à plus de 80% par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et par la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) et le lancement des travaux est prévu cet hiver avec l'objectif d'une ouverture fin mars/début avril 2020. Au programme de cette fin d'année village historique et de son hameau pour devenir Bourron-Marlotte, le feu d'artifice au Château de Bourron en clôture des journées du patrimoine et l'exposition des œuvres du peintre Eugène Cicéri à l'espace Jean Renoir.

Belle rentrée à tous!

Jean-Pierre Joubert,Maire

CONSEIL MUNICIPAL

Décisions principales en séance du 4 juillet 2019

- Préemption de 3 terrains SAFER
- Création d'un service public communal de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)
- Attribution de marché de voirie 2019

Pour rappel, les séances du conseil municipal sont publiques et les comptes rendus intégraux sont consultables sur le site internet : http://bourronmarlotte.fr/rubrique « Vie municipale » ou à la mairie.



INAUGURATION

DES TENNIS DE BOURRON-MARLOTTE

La couverture d'un court de tennis, le club l'espérait depuis 25 ans. Les maires successifs y étaient favorables mais la commune seule n'avait pas la possibilité d'investir dans un tel projet comprenant aussi la réhabilitation des deux courts extérieurs. D'autant que nous souhaitions un projet de qualité dans ce site protégé, avec un bâtiment de structure bois s'intégrant dans le cadre forestier, pour un coût total de 750.000 €.

L'espoir de réalisation d'un court couvert s'est concrétisé en 2012 lorsque Bourron-Marlotte a rejoint la Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau (CCPF) présidée par Frédéric Valletoux.

Les trois courts devenant progressivement injouables, le projet tennis est d'abord inscrit au budget 2016 de la CCPF mais, avec la loi Notre du 1er janvier 2017, notre communauté de communes devient une communauté d'agglomération de 26 communes présidée par Pascal Gouhoury.

Grâce à l'avantage donné aux projets intercommunaux, nos dossiers de subvention sont acceptés:

- Le Contrat Intercommunal de Développement (CID) du Département pour un montant de 264.000 €

- Le Contrat d'Aménagement Régional (CAR) de la Région pour un montant de 207.000 €.
- La commune de Bourron-Marlotte participe au financement du projet pour un montant de 160.000 €
- La Fédération française de tennis pour un montant de 12.000 €
- Le solde du financement, soit 107.000 €, est couvert par la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau.

Les travaux peuvent enfin commencer en mars 2018.

Notre club de tennis est parmi ceux qui ont le plus de jeunes licenciés en Seine-et-Marne. Avec une telle qualité d'accueil pour la pratique du tennis, nous sommes certains que le club retrouvera rapidement ses adhérents perdus pendant les longs travaux et saura attirer des talents en organisant des tournois au sein de notre communauté mais aussi au niveau départemental et régional.

Belle saison 2019 – 2020 pour le club de Bourron-Marlotte! ■

Renseignements Gregory DUCOS o6 63 o9 99 95 tc.bourronmarlotte@fft.fr

5 BACHELIERS À L'HONNEUR

Blandine Morio, Emile Delignieres, Anthony Piney, Samuel Vaudin, élèves au Lycée François 1er, ont tous les quatre eu leur baccalauréat avec mention « Très Bien ». Lucie Boros, élève au Lycée Couperin, a également eu son baccalauréat avec la mention « Très Bien ». Toutes nos félicitations!

communiqués

► LE DANGER DE LA MODE DES BAMBOUS

Notre commune n'échappe pas à cette mode et l'on voit de plus en plus de bambous dans les jardins, en bords de clôtures et même dans des parcelles forestières.

Lorsque les bambous ne sont pas sélectionnés avec des rhizomes non invasifs, ou canalisés correctement pour les bambous à rhizomes invasifs, ceci constitue un risque non négligeable de conflits de voisinage et un danger pour nos espèces végétales endémiques.

On assiste en métropole à une explosion des procès entre voisins, les rhizomes des bambous étant passés sous les murs ou clôtures et s'étant développés sous la surface du sol du jardin du voisin jusqu'à percer des terrasses ou obstruer les canalisations. En ce qui concerne leur introduction dans des zones boisées proches de la forêt domaniale, elle risque de transformer notre forêt, qui souffre déjà d'une grosse fréquentation, de la pollution, du changement climatique... en bambouseraie.

► MOUSTIQUE TIGRE : SURVEILLANCE RENFORCÉE JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

Le département de Seine-et-Marne est classé en niveau 1 du plan national anti-dissémination des virus du chikungunya, de la dengue et du Zika. Ce niveau signifie que le moustique tigre est implanté et actif. Cet insecte peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre ces virus aux personnes. Une surveillance renforcée est donc mise en place jusqu'au 30 novembre 2019.

• <u>Le Département contrôle les</u> moustigues

Le Département de Seine-et-Marne via son opérateur public de démoustication, l'Entente de lutte et d'intervention contre les zoonoses (ELIZ), surveille et suit l'expansion de la population des moustiques en déployant des pièges pondoirs autour des zones d'implantation connues et dans les zones où le moustique tigre n'est pas encore implanté. Il exploite également les signalements déposés par les particuliers sur un site dédié évoqué dans cette note d'information afin de confirmer ou infirmer la présence réel du moustique.

- L'Agence régionale de santé surveille la population L'Agence régionale de santé lle-de-France assure une surveillance épidémiologique (surveillance des cas humains) renforcée et une organisation du signalement des cas suspects probables et confirmés de chikungunya, de dengue et de Zika, en lien avec les professionnels de santé.
- <u>Les communes participent à la lutte et à la surveillance</u>
 Les communes informent leurs administrés et prennent part aux actions de prospection et de lutte sur le terrain.
- •<u>Chacun peut agir</u> Un site pour signaler la présence du moustique

Chaque personne peut signaler la présence d'un moustique tigre sur www.signalement-moustique.fr. Cet insecte est facile à identifier grâce à ses rayures noires et blanches présentes sur le corps et les pattes qui lui donnent un aspect très contrasté.

Des gestes simples pour éviter la prolifération

Il est vivement recommandé de supprimer les eaux stagnantes qui favorisent la reproduction du moustique autour du domicile :

- éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...);
- vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...);
- changer l'eau des plantes et des fleurs chaque semaine;
- vérifier régulièrement le bon écoulement des gouttières ;
- couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins) et les piscines hors d'usage.

►TRANSPORT SCOLAIRE

Modalités de la participation financière du pays de Fontainebleau pour l'année scolaire 2019-2020

Lycéen (non boursier)

Montant de la carte Imagine'R

scolaire: 350 €

Participation financière du Pays de

Fontainebleau : 72 € Participation financière du

Département : o €

Montant définitif à payer par carte

Imagine'R: 278 € **Collégien** (non boursier)

Montant de la carte Imagine'R

scolaire:350 €

Participation financière du Pays de

Fontainebleau : 0 €
Participation financière du
Département : 250 €

Montant définitif à payer par carte

Imagine'R : 100€

La municipalité vous rappelle qu'un ordinateur est en libre service au rez-de-chaussée de la mairie aux heures d'ouvertures.

♦♦♦ vie municipale

communiqués

► DEVENEZ SAPEURS-VOLONTAIRES À BOURRON-MARLOTTE

Engagez-vous au service de votre commune et de ses citoyens !





▶ JOB77

Le département de Seine-et-Marne innove en faveur de l'insertion et du retour à l'emploi. Il a mis en ligne un nouveau site pour faciliter la rencontre entre les demandeurs d'emploi allocataires du RSA et les recruteurs. C'est un outil simple d'utilisation qui répond de manière concrète aux besoins des employeurs et met en valeur les compétences des demandeurs d'emploi.

www.job77.fr

LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ



En juillet, les revêtements des trottoirs ont été réalisés en émulsion gravillonnée depuis la Mairie jusqu'à la rue Pasteur des 2 côtes de la voie.

REMISE DES LABELS

« PRO-VILLAGE DE CARACTÈRE »



Le Jury a sélectionné
Les Délices de la Ruche
de Clément Hamette,
apiculteur, Aux Délices de
la Terre, de Benoît Langlade,
Le Restaurant Café de la
Paix de Felipe Peres et
Karine Villette, l'AubergeRestaurant La Marlotte de
Sacha Zerbib, ainsi que le
Bijou Bar d'Eric et Chantal
Bauvy. Tous ont partagé un
moment convivial lors de
la remise « officielle » des
labels à la Mairie.

RECENSEMENT

La population de Bourron-Marlotte sera recensée en janvier et février 2020.

Bourron-Marlotte, comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, fait l'objet d'un recensement tous les cinq ans auprès de sa population. Le dernier a eu lieu en 2015.

Dès janvier 2020, un agent recenseur identifiable par une carte officielle comportant sa photographie et la signature du Maire se présentera chez vous, déposera les formulaires à compléter manuscritement ou par internet, et vous remettra une notice qui contiendra toutes les informations nécessaires.

Il est indispensable de répondre à cette enquête. Votre réponse est importante. Le recensement respecte la vie privée de chacun et les réponses sont confidentielles

Pour effectuer ce recensement la mairie recherche 6 agents recenseurs. Une formation sera organisée par l'INSEE. L'Agent recenseur doit être disponible essentiellement le soir et le samedi afin de trouver un maximum d'habitants dans les délais.

Si vous êtes intéressé, contacter la Mairie au 01 64 45 58 50





Visite du Premier Ministre Edouard Philippe et de la Ministre de la santé Agnès Buzin pendant la canicule, dans les locaux de la Ville de Gentilly qui accueillent des enfants pendant les vacances.



Beaucoup de familles le dimanche 21 avril, sur l'aire de jeux du gymnase André Poirier, pour la traditionnelle chasse aux œufs, rendez-vous très apprécié des enfants!



En compagnie du sous-préfet, Jean-Marc Giraud, le maire a déposé, le 14 juillet, une gerbe au monument aux morts.





Quatre distances, 10 km, 4,2 km, 1,6 km et 1000 m au programme de la 28ème édition de la Foulée Bourronnaise.



Pour la première fois, Maud Verger-Marchand, responsable du centre de loisirs, et son équipe ont organisé un mini-camp, en juillet, pour les enfants de 9 à 11 ans sur l'île de Loisirs de Buthiers. Durant une semaine ils ont campé et vécu de forts moments de partage autour de diverses activités sportives encadrées. Face au franc succès rencontré auprès des enfants et de leurs familles, le séjour sera certainement renouvelé à l'été 2020.



Mercredi 3 juillet les enfants de l'accueil de loisirs âgés de 6 à 11 ans ont pu participer au festival Ciné Série organisé par la Commune de Fontainebleau.

Les plus grands ont participé à un atelier doublage le matin en réalisant les sons d'une séquence de la série « Les drôles de petites bêtes ».

L'ensemble du groupe a assisté à une projection de deux épisodes de « Miraculous, les aventures de Ladybug et Chat Noir » l'après midi et a pu échanger avec l'équipe des scénaristes sur la création d'une série : de l'écriture à l'image et visualiser ainsi les différentes étapes avant que celle-ci soit programmée sur nos téléviseurs.



Les enfants ont repris le chemin de l'école le lundi 2 septembre et certains ont retrouvé le restaurant scolaire avec plaisir.



Les enfants du centre de loisirs ont participé au tournage du film pour l'émission « Le village préféré des français »



Le mercredi 26 juin, Guy et Estrella De Cordon, les propriétaires du château de Bourron, inauquraient l'escalier en fer à cheval entièrement rénové.

du côté de la communauté

LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

Le Pays de Fontainebleau offre un service Relais Assistant Maternel (RAM) à l'ensemble du territoire.

Le RAM itinérant Les Lutins de la Reine s'adresse aux assistants maternels et gardes à domicile de plusieurs communes rurales dont Bourron-Marlotte.

La participation aux ateliers se fait selon un planning mensuel disponible auprès de l'animatrice (sur inscription pour certains ateliers), avec des thèmes variés au rythme des saisons. Le Ram propose des activités d'éveil moteur et sensoriel adaptées à l'âge de l'enfant et à son développement psychomoteur. Les adultes sont invités à accompagner les enfants sans faire à leur place, selon les concepts de l'éducation positive et bienveillante.

Ces ateliers sont également un lieu de rencontres et d'échanges contribuant à la sociabilisation des enfant

Les après-midis et le mercredi en journée complète, le RAM propose des temps de permanences administratives pour accompagner les professionnels et les parents dans leurs démarches. Des rendez-vous sur les communes peuvent être organisés en fonction des besoins du public.

Pour plus d'informations www.pays-fontainebleau.fr rubrique quotidien/ enfance jeunesse)

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Une mise à jour importante vient d'être faite sur le site de l'agglomération dans la rubrique eau et assainissement afin de clarifier les modifications qui ont pu intervenir ces derniers mois.

https://www.pays-fontainebleau.fr/leau-et-assainissement/



Séance haiku avec les CM1 et CM2 à la Mare aux Fées

LA RÉSIDENCE D'AUTEUR

Pour la première fois, a été organisée une résidence d'auteur à Bourron-Marlotte par la bibliothèque municipale et la commission culture, dans le cadre d'un projet soutenu par la Région Ile-de-France.

Pendant 6 mois, de janvier à juillet 2019, Laurent Contamin, écrivain et comédien, s'est imprégné de la forêt pour écrire et a fait profiter de ses talents plusieurs habitants de la commune à l'occasion de diverses actions et manifestations : d'abord un travail de plusieurs mois avec les CM1 et CM2 de Sylvie Poidevin et Fabienne Nogacz qui a offert, notamment, un évènement à l'occasion de la Nuit des musées ; mais aussi des ateliers d'écriture ou de haïkus, des lectures, l'organisation de la Nuit de la lecture "décalée" en mai à laquelle ont participé les conteuses Catherine Dodu et Marielle Guenebault ainsi que le comédien Guillaume Chapet. Sans oublier une lecture-débat aux Chênes Rouges en juillet.

La réussite de cette résidence est due à l'implication de l'auteur mais aussi à l'aide de nombreux soutiens et participants : la bibliothèque municipale et ses bénévoles, la librairie-galerie l'Empreinte, la boutique Bio « Aux délices de la terre », la Galerie Caron-Bedout, les personnes qui ont logé Laurent Contamin, celles qui lui ont permis de découvrir les différentes facettes de la forêt et tous les habitants du village et des environs qui ont participé aux différentes manifestations. Nous attendons désormais avec impatience la publication du roman Jeunesse que l'auteur a écrit sur le thème de la forêt pendant sa résidence à la bibliothèque de Bourron-Marlotte.

RÉSIDENCE

NOUS N'IRONS PLUS AUX BOIS



L'association «L'Atelier», emmenée par Olivier Thévin, a organisé sa seconde résidence d'artistes, Nous n'irons plus au bois!, du 29 août au 1^{er} septembre. Pendant trois jours, quatre jeunes dessinateurs des Gobelins et un réalisateur de film d'animation ont été immergés en forêt de Fontainebleau. Cet évènement soutenu par la boutique «Aux délices de la terre» s'est terminé dimanche 1^{er} septembre par la présentation à l'atelier Delort de leurs études et dessins.

LE DESSIN D'ARMAND POINTEST DE RETOUR À LA MAIRIE MUSÉE



L'aventure du classement et de la restauration du grand dessin d'Armand Point L'Espérance et la douleur touche à sa fin. Elle avait commencé en 2013 avec les premières démarches encouragées par la Direction des Affaires Culturelles (DRAC) de l'Ile-de-France. Mais c'est en 2015, que le processus s'est accéléré avec le classement de l'œuvre, puis avec la mobilisation d'étudiantes de Sciences Po Paris qui ont sélectionné dans la Région pour participer au projet du Plus grand musée de France, mené avec la Sauvegarde de l'Art français. Ainsi, de novembre 2016 à avril 2017, fut lancée une campagne de crowdfunding qui permit de récolter environ 7500 euros pour abonder le budget de financement global de la restauration de l'oeuvre. L'arrêté de classement "Monument Historique" est daté du 24 août 2017 mais il aura fallu attendre plusieurs documents dont celui autorisant les travaux, le choix de la restauratrice et enfin le vote du conseil municipal en mars 2018 avant que le dessin soit acheminé vers son atelier de restauration, le 25 mai 2018. Il est ainsi resté un peu plus d'une année dans l'atelier de Mme Desclouds, près de la gare de Lyon, puisque son retour à Bourron-Marlotte ne date que du 6 juin dernier. Restait une opération délicate, son ré-accrochage, qui ne fut pas une mince affaire: le cadre alourdi par un verre anti UV nécessita quelques aménagements avant que l'équipe des Services techniques ne le réinstalle avec succès le 2 août 2019.



LA RÉSIDENCE LE RELAIS DE POSTE



Le président de la SEM du Pays de Fontainebleau, Pascal Gouhoury, son directeur, Olivier Levallois, Frédéric Valletoux, maire de Fontainebleau et les élus du village ont inauquré la nouvelle résidence achevée. ■

EN VÉLO, DE LA NORVÈGE À L'ESPAGNE!

Destinations au choix pour un parcours à vélo au départ du village!

En effet, la Scandibérique, tronçon français de l'Eurovelo3, relie Trondheim en Norvège à St Jacques de Compostelle en Espagne, en passant par la Suède, le Danemark, l'Allemagne, la Belgique et la France.

Le circuit passe le long du Canal du Loing, et au niveau de Montcourt - Fromonville, un fléchage invite les touristes à venir découvrir Bourron-Marlotte.

Amateurs de vélo, rejoignez aussi le tracé et partez découvrir, vers le Nord ou le Sud, étape après étape la richesse



paysagère, gastronomique et culturelle du parcours, que ce soit en famille, en solo ou entre amis, selon le rythme de chacun.

Toutes les informations sur scandiberique.fr documentation à l'Office de Tourisme

LE BISTROT DU BROC NOUS OUVRE SA CAVE



Grand amateur de bons vins et d'alcools, Guy Durand a agrandi son célèbre « Bistrot » pour y développer une cave riche de plus de 200 vins français et étrangers, d'une centaine de rhums, whisky, gins, cognacs et autres armagnacs...

Pour vous faire partager sa passion, il organise des rencontres avec des vignerons et vous fera ainsi découvrir des vins de toutes les régions et à tous les prix!

Dans un esprit bar à vins, il vous propose une dégustation autour d'une planche de fromages ou de charcuteries. Libre à vous, après appréciation, de repartir avec une bonne bouteille ou un carton.

Pour vos déjeuners et dîners, venez choisir votre bouteille en attendant votre table au bar. Ou passez simplement boire un verre et n'hésitez pas à passer commande de quelques cartons à des prix remisés selon quantités.

Bien entendu, le restaurant continue parallèlement à séduire les amateurs d'une vraie bonne et fine cuisine, à base de produits du terroir, dans une ambiance gaie et chaleureuse.

Le Bistrot du Broc 5 rue Murger / 01 64 45 64 43 Du mardi au samedi Réservations internet au restaurant : l ebistrotdubroc.com Cave et bar à vin – sans réservation « A consommer avec modération »

UNE NAISSANCE À BOURRON-MARLOTTE

Un bébé a vu le jour ici même à Bourron-Marlotte, dans la maison de ses parents Mélanie et Emmanuel Garnault, employé de notre commune. Nous souhaitons la bienvenue à Noah! ■



CENT ANS DE FÊTES!

Sensibiliser les jeunes au patrimoine du village, rappeler son passé et les grands moments qui ont forgé son caractère : un des buts de l'association Du Caractère pour Bourron-Marlotte.

Il y eut les Concours Photos Juniors « Ce que j'aime à Bourron-Marlotte » et « Bourron-Marlotte caché », le mémorable Jeu de Piste « Les Petits Secrets de Marlotte »...

Et ces deux dernières années nos conférences patrimoniales à l'Ecole élémentaire Jules Renard, sur les thèmes Puits et pompes, au temps où Bourron et Marlotte n'avaient pas l'eau courante et Savez-vous ce qu'est le grès...?, qui permirent d'attirer l'attention de la jeune classe sur le petit patrimoine de Bourron-Marlotte, et la qualité de son bâti ancien.

Mai 2019, nouvelles conférences : Quand Bourron-Marlotte fait la Fête!

Lors des six présentations, l'ensemble des élèves, des CP aux CM, a découvert en une rétrospective sur près de cent ans ces grandes fêtes, lorsque tout le village se mobilisait pour de mémorables cavalcades, défilés de chars fleuris, carnavals, commémoration du bicentenaire de la Révolution, festival médiéval...

Ce fut aussi l'occasion d'évoquer des métiers chez nous aujourd'hui disparus : horticulteurs, pépiniéristes, producteurs de chasselas, vignerons, avec les spectaculaires célébrations festives de la Corporation Amicale de Saint Fiacre et de la Confrérie de Saint Vincent.

Présentations animées, beaucoup de doigts levés, regards admiratifs pour les broderies or de la splendide bannière centenaire de notre ancienne Fanfare municipale prêtée par la Mairie et, pour chacun, un album souvenir édité par l'association.

Du Caractère pour Bourron-Marlotte 6, rue Delort serge.bielikoff@orange.fr

ASSITANTES MATERNELLES



Les assistantes maternelles ont profité d'une belle journée printanière pour faire une sortie champêtre. ■

ATELIER CUISINE

ENFANTS/PARENTS

Pour la rentrée, en septembre 2019, ce nouvel atelier est ouvert à tous les enfants de 4/5 ans et à leurs parents.

Munis de tabliers, les apprentis marmitons confectionneront, sous les conseils avisés de Tina de délicieuses recettes autour de fruits et de légumes de saison. Ils développeront ainsi leur jeune talent gastronomique.

Ils dégusteront ensuite leurs créations, avec mamans et papas, lors d'un goûter convivial et chaleureux.

Nous proposons aux enfants et à leurs parents cet atelier un mercredi par mois de 15h à 17h. ■

Club de l'amitié Elisabeth Julliard / 06 32 60 36 69 elisabethyvy@free.fr

TRICOTHÉRAPIE



Pour la rentrée, en septembre 2019, ce nouvel atelier est ouvert aux débutants, aux confirmés, aux chevronnés... Il s'adresse à tous les âges et à tous les sexes...

Tricoter, c'est la tendance du moment. Le tricot refait surface et il cartonne... il réduit le stress et garde le cerveau en bonne santé...

Il permet de vivre un moment convivial et chaleureux avec le partage amical d'un chocolat chaud ou d'un jus de fruit frais selon la saison

Nous vous proposons cet atelier tous les vendredis après-midi. Venez vite nous rejoindre. ■

Club de l'amitié Elisabeth Julliard / 06 32 60 36 69 elisabethyvy@free.fr





POUR TOUT REPOSEDINES ET BRICKEPTION ; Possosie Cordon 06 19 27 32 64 possosiecordon@fees.ht Delic des fêtes de Zossaon-Hasiotie Melles. Delosé Ésoc à La poste)

LE FOOTBALL CLUB INTER-LOING



Avant la reprise de la nouvelle saison, faisons un bilan de la saison passée.

Pour les plus grands les résultats n'ont pas été tout à fait à la hauteur de nos espoirs, c'est une année de transition.

A noter, la 7ème place de nos séniors A en départementale 1 et la 2éme place des seniors B de D3

Pour les plus jeunes, les U15 terminent 4ème, les U17 et 19 terminent pour leur part à la 7ème place.

Cette fin de saison nous a apporté un beau cadeau avec la remise des clés des nouveaux vestiaires construit par la mairie de Grez-sur-Loing.

Comme chaque année, l'école a permis à une centaine d'enfants de goûter aux joies du football.

Renseignements: frinterloing.fr

14 JUILLET 2019

UNE PÉTANQUE TRÈS « FAMILIALE »!

Cette année, en mémoire de Jean-Marie Portelette, ce passionné de pétanque qui nous a quitté il y a 10 ans, l'association a créé un challenge portant son nom.



Sa fille, Béatrice Portelette et Jean-Jacques Jelot-Blanc, respectivement secrétaire et président du Club, en compagnie du maire-adjoint Victor Valente, ont remis les coupes à des gagnants venus en famille: Swan (11 ans) et son papa Patrick Cagan ont remporté ce premier challenge – il sera remis en jeu le 14 juillet 2020 – pour compléter le podium le duo Laurent Thibault et Dominique « Doumé » Berthault , Alisée (10 ans) et son papa Aurélien et enfin classée 4ème,

la sympathique équipe mixte, Muriel « Mumu » laroway et Pascal Barnier. Qui a dit que la pétanque n'était pratiquée que par des « anciens »! Après sa grande fête estivale, le Club ouvrira sa session belote fin octobre avec le retour d'un tournoi mensuel le dernier samedi de chaque mois.

Notez sur vos agendas : Tournoi de Belote samedi 26 octobre 2019

LE CABINET « LES RESSOURCES »

Un espace pour vous relier à vos propres ressources

Vous voulez vivre un changement, atteindre un objectif ou simplement réfléchir à des évènements de votre vie ?

Le cabinet « Les Ressources » vous accompagne et vous soutient sur des plans personnels et professionnels avec des techniques issues des courants humanistes : Hypnose Ericksonienne, PNL Humaniste, Ecoute bienveillante.

Nouveau: Grâce à ses nouvelles compétences en tabacologie (Diplôme universitaire Hôpital Paul Brousse) le Cabinet « Les Ressources » vous accompagne dans votre sevrage tabagique.

Sur RDV au 06 08 78 50 89 http://stephaniehesol.wix.com/ therapie

▶ dates à retenir

SEPTEMBRE

Samedi 21 et dimanche 22

Journées Européennes du Patrimoine

Dimanche 22

- Concert du Patrimoine Eglise Saint-Sévère à 16h30
- Feu d'artifice tiré du Château de Bourron à 21h30

OCTOBRE

Samedi 5 et dimanche 6

Salon Art et Terroir Gymnase A. Poirier

Samedi 5

Independence, pièce de théâtre proposée par Boîte de Douze, troupe de la Vallée du Théâtre (Avon) Salle des fêtes à 20h30

Dimanche 13

Noces d'eau, Spectacle proposé par l'association Au cœur des voix à l'occasion du centenaire Salle Jean Renoir à 15h

Samedi 19

Concert du centenaire des Amis de l'orque Eglise Saint-Sévère à 20h30

Du dimanche 20 octobre au dimanche 1er décembre

Exposition Eugène Ciceri Salle Jean Renoir

NOVEMBRE

Dimanche 3

Concert de la Gioa (Offenbach) Salle des fêtes à 17h

Lundi 11

Cérémonie de commémoration

DÉCEMBRE

Dimanche 1er

Goûter des anciens organisé par la commune Salle des fêtes

Vendredi 6 et samedi 7

Téléthon

Samedi 14

Spectacle pour enfants organisé par la commune Salle des fêtes

Samedi 14

Marché de Noël

JANVIER

Lundi 20

Vœux du Maire Gymnase A. Poirier à 18h30

Directeur de publication : Adjointe en charge de la communication : Comité de rédaction : Marie-Hélène Camus Josette Destribats, Béatrice Portelette Nicolas Quénu Anne-Isabelle Roubaï Conception: Isabelle Martija-Ochoa Impression: Dupli Concept Diffusion gratuite Dépôt légal : septembre 2019

▶ état civil

NAISSANCE

Naissance à Bourron-Marlotte

1er juin Noah Bastien Jacques GARNAULT

2 août Teva NURBAEVA

Naissances hors commune

15 janvier Noé MARQUES ROY

20 janvier Louis ERRAUD

19 mars Rose HOFFMANN

20 mars Keutchiwar MENDY

23 mars Kelya LY

MARIAGE

20 avril Alain HAUVILLER et Brigitte BOTELHO 18 mai Gary BERETTERA et Sarah LEDIT

25 mai Philippe BANCILHON et BARSAN Oana

1er juin Bastien GARRET et Marion CHOQUET

7 juin Louis DEBAILLEUL et Véronique

DEPONDT

6 juillet Solveig MOUTERDE et David MACKIE 20 juillet Natacha DESCHAMP et Hervé-Noël **FALANTIN**

27 juillet Béatrice VASSY et HARD de KEATING

3 août Daniel LORDELOT et Jessy GILLOT

DÉCÈS

23 mars Charles GENERAUX

2 avril Yvette LACHAMBRE épouse MAURER

11 avril Geneviève CHAIGNEAU

12 avril Paul WYCKE

16 avril Joaquina DA CRUZ LOUREIRO,

épouse BARBOSA RIBEIRO DE FARIA

20 avril Paul GAILLARD

24 avril Gérard HACQUIN

5 mai Philippe MUSSON

16 mai Christian PREVOST

18 mai Alain ESCAPA

23 mai Rosine AMIOT, épouse MIRIDJIAN

4 juin Claude-Olivier BLANCHARD

4 juin Anne THEBAUD, épouse MALLIA

6 juin RAFFARD Lucette, épouse GRULIER

9 juin Jeanne BARTHELEMY, épouse PINCON

10 juin Jeanne FASSIER, épouse BURGEVIN

29 juin Olga STREGLOFF, épouse KGAEVSKI

10 juillet Lucienne RAULT, épouse DIGARD

22 juillet Ginette NIQUIN, épouse CARON

26 juillet Lucie SILL, épouse GAIGNET

7 août Monique MINNE, épouse RONDOUX

12 août Michelle URBAIN, épouse BONVILLE

17 août Roger BENAZET

26 août Joseph LEBLANC